

Au sud du Mans

A Changé « La Butte-des-Rossays », labellisée randonnée permanente, inaugurée dimanche

Dimanche sera inaugurée officiellement, en présence de Dominique Lamouller, président de la Fédération française de cyclotourisme, la randonnée permanente « La Butte-des-Rossays » à Changé. Aboutissement d'une longue démarche de l'Amicale cyclotourisme de Changé.

« Nous possédons sur Changé un lieu renommé, « La Butte-des-Rossays » qui attire les promeneurs pour son aspect sauvage et la beauté de son point de vue », explique le staff de l'Amicale cyclotouriste changéenne pour laquelle le label et l'inauguration, dimanche, de cette randonnée est l'aboutissement d'une longue démarche.

Point culminant de la commune, 124 mètres, elle est le lieu de passage de nombreuses courses cyclistes. « Aux alentours, des sites méritent le détour non seulement pour leur élégance mais aussi pour leur passé historique et les souvenirs qu'ils suggèrent », ajoute-t-



De gauche à droite : Michel Touchet, président de l'Amicale cyclotouriste de Changé, Jean-Yves Després, secrétaire, François Porcheron, vice-président.

il encore. L'idée est donc venue de proposer de grimper la « Butte », ce qui constitue une performance sportive, en alliant découverte et enrichissement personnel. « Cette attitude se situe parfaitement dans le cadre de la philosophie du cyclotourisme : faire du tourisme à vélo », commentent les dirigeants.

Une randonnée de 90 km

L'idée émise, encore fallait-il la concrétiser. En 2003, une équipe de cinq personnes se met donc au travail. Après étude

du cahier des charges, les rôles sont répartis : mise au point définitive de l'itinéraire, réalisation d'un document touristique et culturel, contacts avec les pouvoirs publics pour la pose de deux panneaux d'information à Changé sur la plaine de jeux et au sommet de la butte, écriture d'un règlement, réalisation d'une enquête de satisfaction, recherche de lieux d'hébergement et de restauration.

Enfin, en octobre 2005, le dossier est bouclé. Cette randon-

née permettra aux participants de parcourir 90 km en quatre étapes (12, 38, 18 et 22 km) qui grimpent au sommet de la butte par quatre routes. En chemin, il sera possible de faire des haltes pour apprécier Changé, l'église Saint-Martin, le château de la Buzardière, à Champagné, le château de Réveillon, le moulin des anciennes filatures, l'église Saint-Désiré et le cimetière, à Yvré-l'Evêque, le pont romain, la fontaine Gérence, la croix de Boëssé, les monuments du Tertre et d'Auvours, l'usine des eaux du Mans, l'abbaye de l'Epau.

25 ans d'existence

En janvier 2006, la Fédération française de cyclotourisme valide le dossier et attribue le label fédéral au parcours changéen sous le n° 200.

« Ce label nous en rêvions. Grâce à lui cette randonnée sera diffusée sur tout le territoire national. La commune de Changé sera sous le feu des projecteurs et deviendra un lieu d'attraction », se réjouit l'Amicale. Pour conclure : « Que rêver de mieux que cette concrétisation pour notre club, créé en 1982, fort de ses 220 adhérents, et qui s'apprête à fêter en 2007 ses 25 ans d'existence ».